



ART & CULTURE



7ème édition du Festival national des danses traditionnelles (FESNAD)

Apothéose marquée par une remise de prix aux participants

La finale de la 7ème édition du Festival national des danses traditionnelles (FESNAD) a été sanctionnée vendredi 10 mai par une remise de chèque, de trophée et d'attestation pour chaque groupe participant ...

PAGE 9

PRODUITS FNFI



Echos des bénéficiaires

Le chemin de la réussite avec Abena Beyibadi: une histoire de résilience et de détermination

PAGE 2

REPORTAGE

Partenariat entre l'ambassade de France et le secteur privé togolais

Vers une facilitation pour les échanges en matière de visas professionnels

Pour faciliter les échanges en matière de visas ...

PAGE 11

Assemblée nationale

Honneurs funèbres à feu Acouetey, un grand serviteur de l'Etat

Le vendredi 10 mai 2024, a eu lieu une séance spéciale d'honneurs funèbres à feu Acouetey Messan, ancien président de l'Assemblée nationale. La cérémonie s'est déroulée dans la cour d'honneur de l'institution, et a été présidée par la cheffe de la représentation nationale, Yawa Djigbodi Tsègan.



PAGE 3



Législatives du 29 avril 2024

La Cour constitutionnelle situe les Togolais aujourd'hui

Le 29 avril 2024, les Togolais ont voté pour élire les députés de la 7ème législature à l'Assemblée nationale. Les résultats provisoires ont été proclamés il y a quelques jours par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). La Cour constitutionnelle va proclamer les résultats définitifs aujourd'hui.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Les prises de vue et les tournages dans les écoles désormais soumis à une autorisation préalable

Au Togo, les prises de vue et tournages dans les établissements scolaires sont désormais soumis à une autorisation préalable. C'est la mesure prise vendredi 10 mai par le ministre des Enseignements primaire, secondaire et technique, Dodzi Kokoroko.

Cette décision vise à garantir le respect des apprenants et du personnel ainsi que des biens et des infrastructures scolaires. Elle va en outre permettre d'assurer la coordination adéquate des activités et minimiser les pertes de temps d'apprentissage.

Dans ce sens, deux formulaires sont mis à la disposition des personnes sollicitant une autorisation de tournage. Il s'agit du document d'autorisation de tournage et de prise de vue, disponible dans les directions régionales de l'éducation et de celui donnant autorisation pour la captation et la diffusion d'images « à remplir à l'entame de l'année scolaire par les parents d'élèves » qui consentent à des prises de vue de leurs enfants dans le cadre d'un reportage en milieu scolaire. « Avant toute publication, une copie de l'élément à diffuser doit être déposée à la direction régionale de l'éducation indiquée », a précisé le ministre.

Cette décision intervient une semaine après que le ministre Dodzi Kokoroko a mis fin aux fonctions du proviseur du lycée d'Alokoègbé suite à une interview accordée à TV5 Monde sur l'état des infrastructures scolaires. Il lui est reproché le non-respect du devoir de réserve.

Source : republiquetogolaise.com

Responsabilité sociale des entreprises

Togocom offre un bâtiment scolaire à l'EPP Adétikopé, groupe D2

Soucieux de contribuer à un meilleur système scolaire au Togo, Togocom à travers son programme Nunya, multiplie les initiatives. Pour montrer son intérêt pour les besoins du secteur éducatif, Togocom vient d'offrir un bâtiment scolaire aux élèves de l'Ecole primaire publique (EPP) d'Adétikopé, Groupe D. L'inauguration des infrastructures et la remise symbolique ...



PAGE 5

	SOMMAIRE	<p>Niger/Diplomatie La France et le Bénin accusés de tentative de déstabilisation</p>  <p>P 4</p>	<p>Commerce électronique Le Togo à la 7ème session de la Cruce2 à Genève</p>  <p>P 5</p>	<p>Football La FTF table sur la saison en cours</p>  <p>P 10</p>
---	----------	---	---	--

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Le chemin de la réussite avec Abena Beyibadi : une histoire de résilience de détermination

Dans le paysage de l'entrepreneuriat féminin à Kara, Abena Beyibadi se distingue par son parcours inspirant et sa remarquable résilience face aux difficultés. Mariée et mère de cinq enfants, elle incarne la force de la détermination et la puissance de l'ambition. Son voyage vers le succès entrepreneurial est marqué par des défis surmontés et des obstacles franchis avec courage.

Originaire de Sotouboua, Abena a grandi dans un environnement où les opportunités étaient rares, mais où la volonté de réussir était inébranlable. Dès son plus jeune âge, elle a été initiée au monde du commerce par ses parents, qui l'ont encouragée à explorer son potentiel entrepreneurial. À travers la vente de trousseaux pour bébé et de produits de beauté sur le marché local, elle a découvert sa passion pour le commerce et sa détermination à réussir malgré les circonstances. "J'ai toujours su que je voulais plus pour ma famille et moi-même. Le commerce était ma porte d'entrée vers un avenir meilleur", confie-t-elle avec une lueur

d'espoir dans les yeux.

Le mariage n'a pas freiné les ambitions d'Abena ; au contraire, cela lui a donné une nouvelle impulsion pour élargir ses horizons commerciaux. Elle a rapidement diversifié ses activités pour inclure la vente d'ustensiles de cuisine, un secteur où elle voyait un potentiel de croissance et d'opportunités. Cependant, comme tout entrepreneur, elle a été confrontée à des défis financiers qui menaçaient de freiner son ascension vers le succès. C'est à ce moment crucial que le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) est intervenu pour lui offrir un soutien indispensable.

Grâce au FNFI et au crédit PAF, Abena a

reçu le coup de pouce financier dont elle avait besoin pour passer à la vitesse supérieure dans

cycle 2, elle a pu investir dans son entreprise et élargir sa gamme de produits. "Le FNFI m'a

et les ressources nécessaires pour réaliser mes rêves", déclare-t-elle avec gratitude.



Abena Beyibadi

son entreprise. Avec 500 000 FCFA pour le cycle 1 et 600 000 FCFA pour le

donné bien plus qu'un simple financement ; il m'a donné la confiance

Aujourd'hui, Abena Beyibadi est une entrepreneure prospère et respectée dans le marché de Kara, où elle est reconnue pour la qualité de ses produits et son service exceptionnel. Son histoire est un rappel que la détermination, combinée à un soutien financier adéquat, peut transformer les rêves en réalité. Elle inspire les autres entrepreneurs à croire en leur potentiel et à saisir les opportunités offertes par le FNFI pour atteindre de nouveaux sommets. "Avec la bonne dose de détermination et de soutien, nous pouvons tous prospérer", affirme-t-elle avec une conviction contagieuse. Abena Beyibadi est la preuve vivante que le chemin vers le succès est pavé de courage, de persévérance et de foi en soi-même.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodlakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web :
Carlos Amevor

Comité de rédaction :
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Attipoe Edem Kodjo

Edy Alley

Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Assemblée nationale

Honneurs funèbres à feu Acouetey, un grand serviteur de l'Etat

Le vendredi 10 mai 2024, a eu lieu une séance spéciale d'honneurs funèbres à feu Acouetey Messan, ancien président de l'Assemblée nationale. La cérémonie s'est déroulée dans la cour d'honneur de l'institution, et a été présidée par la cheffe de la représentation nationale, Yawa Djigbodi Tsègan.

Outre les membres de la famille, l'on pouvait noter la présence des membres de la conférence des présidents de l'Assemblée nationale ; les membres du bureau de l'Assemblée nationale ; les chefs des missions diplomatiques et consulaires ; les membres du gouvernement ; les anciens présidents de l'Assemblée nationale ; les anciens Premiers ministres ; et les présidents des institutions de la République.

A la suite d'une minute de silence en mémoire de l'illustre disparu, l'on a eu droit à l'allocution de la présidente de l'Assemblée nationale. « Au nom de la représentation nationale, je voudrais vous réitérer la bienvenue à la cour d'honneur de l'Assemblée nationale, et vous remercier de rehausser par votre présence, la solennité de cette séance spéciale », a affirmé Yawa Djigbodi Tsègan.

« Le président Acouetey

Messan a été une figure de l'histoire de notre République. L'homme, doté d'une discrétion et d'une amabilité, devint au tournant de ses 44 ans, président de l'Assemblée nationale du Togo. Sous sa présidence, la deuxième législature de la troisième République a soutenu la modernisation de l'organisation judiciaire, à travers les modifications apportées à l'ordonnance relative à la profession d'avocat, à la loi portant Code pénal, à la loi relative à la répression du faux-monnayage, ainsi qu'à la loi portant organisation judiciaire. C'est aussi sous sa présidence que la loi portant charte des partis politiques a été adoptée », a fait savoir Yawa Djigbodi Tsègan.

Feu Acouetey Messan a dirigé la représentation nationale entre 1988 et 1991. C'était donc juste avant la conférence nationale et la transition politique qui a

suivi. Le Premier ministre de la transition, maître Joseph Kokou Koffigoh se souvient de l'apport de l'illustre disparu pour aider le pays à traverser sereinement cette période tumultueuse de son



Yawa Djigbodi Tsègan (au milieu) lors du dépôt de gerbes

histoire.

« Le président Acouetey Messan a été un grand serviteur de l'Etat. Tous ses actes ont concouru à rendre service à la nation. Voilà pourquoi il mérite l'hommage que l'on lui rend aujourd'hui. Je me souviens que lorsque nous avons envoyé l'avant-projet de

charte des partis politiques au chef de l'Etat qui l'a transmis à l'Assemblée nationale, son adoption a été très rapide. Le président Acouetey avait compris que c'était une ère nouvelle, et qu'il fallait ouvrir le jeu

avec le dépôt de gerbes, le recueillement par la présidente de l'Assemblée nationale devant le portrait de l'illustre disparu et les salutations d'usage de l'assistance à la famille. Pour rappel, l'ancien

politique afin que le Togo puisse entrer de plain-pied dans la démocratie », a témoigné maître Joseph Kokou Koffigoh. Le décès de l'ancien président de l'Assemblée nationale est survenu le 9 avril 2024 à Nancy en France à l'âge de 80 ans.

La cérémonie a pris fin

président de l'Assemblée nationale feu Acouetey Messan a été directeur de l'Ecole nationale d'administration (ENA), et éminent enseignant à la Faculté de droit (FDD) de l'université du Bénin, actuelle université de Lomé.

Edem Dadzie

Législatives du 29 avril 2024

La Cour constitutionnelle situe définitivement les Togolais

Le 29 avril 2024, les Togolais ont voté pour élire les députés de la 7ème législature à l'Assemblée nationale. Les résultats provisoires ont été proclamés il y a quelques jours par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). La Cour constitutionnelle va proclamer les résultats définitifs aujourd'hui.



Conformément à la loi, la Ceni avait transmis les résultats à la Cour constitutionnelle. Celle-ci est chargée de juger de la régularité des consultations électorales. C'est dans un communiqué publié le

samedi 10 mai 2024 que la plus haute juridiction de l'Etat togolais a annoncé la publication définitive des résultats ce lundi 13 mai 2024 à 10h GMT à son siège à Lomé. « Dans le cadre des élections législatives

du 29 avril 2024, le président de la Cour constitutionnelle informe le peuple togolais de ce que la Cour procédera à la proclamation des résultats définitifs des dites élections, le

lundi 13 mai 2024 à partir de 10h 00, au siège de ladite institution sis à la cité OUA à Lomé », peut-on lire dans le communiqué.

Cette initiative est conforme à l'article 104 du Code électoral qui stipule : « la Cour constitutionnelle proclame solennellement l'ensemble des résultats définitifs des opérations référendaires, des élections présidentielles, législatives et sénatoriales après règlement des cas de contentieux pour lesquels elle a été saisie ».

Mais, est-ce que des candidats ou des partis politiques ont soumis des recours ? Ils devraient, puisque plusieurs d'entre eux ont évoqué des fraudes graves. C'est à la Cour constitutionnelle

qu'il faut apporter des preuves irréfutables de ces allégations. Quoi qu'il en soit, l'on saura ce qu'il en est exactement dans quelques heures.

S'il n'y a pas eu de recours, et si la Cour elle-même n'a pas trouvé d'irrégularités graves pouvant changer les résultats du scrutin, alors le parti Union pour la République (Unir) gardera ses 108 sièges sur les 113 que va compter la nouvelle législature. L'opposition se contentera aussi de ses 5 sièges.

Par ailleurs, les yeux des Togolais sont tournés vers la Cour suprême qui est chargée de la régularité et de la proclamation des résultats définitifs des élections régionales.

TM

Niger/Diplomatie

La France et le Bénin accusés de tentative de déstabilisation

Lors d'une conférence de presse samedi dernier, le Premier ministre nigérien, Ali Mahaman Lamine Zeine, a vivement critiqué les autorités béninoises, accusant le pays voisin de vouloir "asphyxier économiquement" le Niger. Les relations diplomatiques entre les deux États sont au point mort, notamment en raison de la fermeture de la frontière côté nigérien et du blocage des exportations d'hydrocarbures.

Selon M. Zeine, le blocage de l'exportation du pétrole brut nigérien via le port béninois de Sèmè-Kpodji viole une dizaine d'accords bilatéraux signés entre les deux pays, ainsi qu'avec la Chine, co-proprétaire de l'entreprise exploitant les gisements pétroliers nigériens. Le Premier ministre estime que ce sont des milliers d'emplois directs et d'importants revenus fiscaux qui sont ainsi menacés.

Début mai, le Bénin a en effet interdit aux navires de charger du pétrole nigérien tant que Niamey

ne rouvrirait pas sa frontière, une décision que M. Zeine juge "sécuritaire". Le Premier ministre a également affirmé avoir des preuves de la présence de cinq bases militaires françaises sur le sol béninois, qui abriteraient selon lui "des terroristes destinés à déstabiliser" le Niger.

En effet, le président Patrice Talon a pris la parole jeudi 9 mai dernier pour expliquer, justifier sa décision. Le président béninois ne comprend pas pourquoi le Niger maintient ses frontières fermées alors qu'elles sont ouvertes

du côté Bénin après la levée des sanctions économiques pour lesquelles il dit avoir milité.



Abdourahamane Tchiani

Il affirme avoir pris des initiatives d'apaisement et de normalisation des relations entre les deux pays via des messages et des émissaires. Il est déçu qu'elles soient restées sans réponse et sans suite. D'ailleurs, explique

le président Talon, « Ils ne nous ont pas saisi officiellement de leur volonté d'envoyer des



Patrice Talon

bateaux chargés, ce sont les entreprises chinoises qui nous informent des intentions des autorités nigériennes, les États n'échangent pas entre eux via des prestataires privés.»

Patrice Talon estime que

les échanges entre pays doivent se faire de façon formelle et structurée. Et c'est là qu'il explique que ce sont les Chinois qui l'ont informé de l'arrivée d'officiels nigériens au Bénin pour l'inauguration du pipeline. Pour lui, « c'est de l'informel ».

Pour de nombreux analystes sécuritaires de la région, l'accusation de vouloir déstabiliser le Niger est cependant infondée, le Bénin et la France coopérant effectivement sur le plan militaire, sans que cela ne soit véritablement un secret. Le Niger a néanmoins demandé à la Chine, co-exploitant des gisements pétroliers, de jouer les médiateurs afin de trouver une issue à cette crise diplomatique.

T.M.

Niger/Justice

Mamadou Issoufou porte plainte contre l'ex ambassadeur français Sylvain Itté

L'ancien président du Niger, Mahamadou Issoufou, a déposé cette semaine une plainte pour diffamation contre l'ambassadeur de France au Niger, Sylvain Itté. Cette procédure fait suite à des propos tenus par le diplomate français lors d'une audition à huis clos devant la commission de la Défense de l'Assemblée nationale française en novembre dernier.



Mamadou Issoufou

Lors de cette audition, rendue publique mi-février, Sylvain Itté avait évoqué "l'implication directe" de M. Issoufou dans le renversement de son successeur, Mohamed Bazoum, par un coup d'État en juillet 2023. Des accusations que l'ancien président nigérien juge diffamatoires.

La plainte, déposée lundi 6 mai au tribunal hors classe de Niamey, vise non seulement l'ambassadeur Itté, mais également le secrétaire général de l'Assemblée nationale française et l'État français.

"Nous estimons avoir été diffamés", a expliqué l'avocat de M. Issoufou, Me Illo Issoufou, qui compte s'appuyer sur l'accord de coopération judiciaire entre la France et le Niger pour que la procédure soit mise en œuvre.

De son côté, Sylvain Itté a indiqué "ne pas avoir été informé d'un dépôt de plainte" à son encontre et ne pas avoir de commentaires à faire "à ce stade". Cependant, les propos du diplomate français lors de son audition à l'Assemblée nationale ont suscité de vives tensions diplomatiques entre Paris et

Niamey.

En effet, l'ancien président Issoufou a toujours nié toute implication dans le renversement de son successeur, Mohamed Bazoum, qualifié de "coup d'État" par la communauté internationale. Cette

nouvelle procédure judiciaire risque donc d'aggraver davantage la crise diplomatique entre le Niger et la France, alors que les relations entre les deux pays traversent une période particulièrement difficile depuis le changement de régime à Niamey.

T.M

Mali/Dialogue politique

Prolongation de la transition, candidature d'Assimi Goïta : les grandes conclusions du dialogue malien

Lors des consultations nationales organisées cette semaine au Mali, les soutiens de la junte au pouvoir ont ouvert la voie à une prolongation de 2 à 5 ans supplémentaires du régime militaire. Ils ont également recommandé que le chef de la junte, le colonel Assimi Goïta, se présente à la prochaine élection présidentielle.

Ces préconisations, qui ont été accueillies par les acclamations des participants, montrent que le Mali s'enfoncé davantage dans l'autoritarisme sous la domination des militaires. Malgré les engagements pris en 2022 de rendre le pouvoir aux civils en mars 2024 après des élections, les colonels au pouvoir ont une nouvelle fois manqué à leur parole.

Le Premier ministre nommé par la junte, Choguel Kokalla Maïga, a d'ailleurs déclaré en avril que des élections n'auraient lieu que lorsque le pays serait "définitivement stabilisé", sans donner de calendrier précis. Les partis politiques ont par ailleurs été suspendus en avril, accusés de critiquer le non-respect des engagements de la junte. Au-delà de la prolongation du régime militaire,

les participants aux consultations ont également recommandé l'élévation au grade de général du colonel Goïta et de cinq autres membres éminents de la junte. Ils ont aussi préconisé de durcir les conditions de création des partis politiques et de réduire leur financement public. Ces décisions illustrent la mainmise totale des militaires sur le processus politique au Mali et leur volonté de s'accrocher au pouvoir, au mépris du retour à l'ordre constitutionnel.

Elles risquent d'aggraver davantage l'isolement international du pays et de compromettre toute perspective de résolution de la grave crise sécuritaire et politique que traverse le Mali depuis plusieurs années.

TM

Commerce électronique

Le Togo à la 7ème session de la Cnuced à Genève

Pour permettre aux pays en voie de développement de mieux profiter du commerce électronique, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) se veut la plateforme idéale pour booster les initiatives étatiques. Le 06 mai dernier à Genève en Suisse, le Togo a participé à la 7ème session du Groupe intergouvernemental d'experts (GIE) du commerce électronique et de l'économie numérique. La « préparation au numérique : de l'évaluation à la mise en œuvre », est le thème qui a orienté les réflexions lors des travaux.

Représenté par une délégation du ministère du Commerce, le Togo a échangé avec les différentes parties prenantes. Durant trois jours, les participants ont abordé la situation du commerce électronique et de l'économie numérique dans le monde, et se sont particulièrement penchés sur le niveau d'avancement du secteur dans les différents pays. Le directeur de la Promotion du commerce électronique du Togo, Rachid Darago, a évoqué l'engagement du gouvernement pour une économie numérique accessible et profitable à tous. Pour le Togo qui initie plusieurs actions dans ce sens, cette session de la Cnuced permet également de s'inspirer des réalisations et stratégies



développées dans d'autres pays. Basée sur la préparation au numérique, cette session marque un tournant décisif pour les pays en voie de développement. Ces pays sont confrontés à des obstacles divers et

interdépendants qui les empêchent de participer convenablement au commerce électronique et à l'économie numérique. Les échanges ont donc permis de réfléchir aux solutions qui peuvent enrayer les difficultés rencontrées.

Face à ces obstacles qui empiètent sur la pleine participation des pays, l'adoption d'une approche stratégique globale demeure une solution. En

numérique bénéficie à tous. Des solutions innovantes ont été également proposées pour une économie numérique plus inclusive.

Regroupant des experts du commerce électronique et de l'économie numérique ainsi que des représentants de plusieurs communautés économiques régionales et des institutions internationales, cette session de la Cnuced permet de s'assurer des soutiens des différents partenaires. Réunissant 191 Etats membres, la Cnuced accompagne les pays en développement à participer de façon efficace aux négociations commerciales multilatérales en vue d'une meilleure intégration dans le système commercial international. Elle renforce les capacités de ces pays, tout en encourageant l'intégration du commerce, de l'environnement et du développement.

Edy Alley

Responsabilité sociale des entreprises :

Togocom offre un bâtiment scolaire à l'EPP Adétikopé, groupe D2

Soucieux de contribuer à un meilleur système scolaire au Togo, Togocom à travers son programme Nunya, multiplie les initiatives. Pour montrer son intérêt pour les besoins du secteur éducatif, Togocom vient d'offrir un bâtiment scolaire aux élèves de l'Ecole primaire publique (EPP) d'Adétikopé, Groupe D. L'inauguration des infrastructures et la remise symbolique des clés, se sont déroulées, le vendredi 10 mai 2024 à Adétikopé.

Pour contribuer à l'amélioration des conditions d'études au Togo, la société de téléphonie mobile Togocom a mis à la disposition du corps enseignant et des élèves, un nouveau bâtiment. Ce don témoigne de la solidarité du Groupe et de sa volonté de stimuler une génération d'élèves disposant des meilleurs atouts pour être compétitive sur le marché de l'Emploi.

« Togocom est une grande entreprise au Togo. Dans ce cadre, elle a une responsabilité de solidarité et le groupe nous autorise à travers la fondation Axian à participer à ce programme qui permet d'ouvrir les écoles partout dans le pays. Par ce genre d'action, on a l'impression de participer à tout ce qui est enseignement pour les générations futures et pour l'avenir du Togo », a déclaré

le directeur général de Togocom, Pierre-Antoine Legagneur.

En ce qui concerne les caractéristiques précises des infrastructures offertes, Kokui Constantine Afi, une des responsables de Togocom, indique que depuis quelques années la société de téléphonie mobile a mis à la disposition de plusieurs écoles, des bâtiments. Elle a profité de l'occasion pour annoncer la prochaine inauguration, qui se fera la semaine prochaine, plus précisément dans la région centrale, plus précisément dans la commune de Tchamba. « Par ces œuvres, Togocom contribue à l'amélioration des conditions d'éducation et d'études de nos élèves au Togo. Ici nous avons construit 3 salles de classes, avec un bloc sanitaire de 6 cabines vip, un espace de stockage et un bureau pour les enseignants », a-t-elle

conclu. Dans le cadre du Programme Nunya de Togocom, Pierre-Antoine Legagneur a félicité l'équipe du groupe qui s'attèle à cette tâche. « Togocom est la plus grande entreprise numérique du pays. Nous recrutons beaucoup de

c'est aussi grâce à des entreprises comme la nôtre ». Le directeur de l'EPP Adétikopé Groupe D, Kofi Attisso Tchezoum a remercié Togocom pour ce don qui allège son école des difficultés liées au nombre important d'élèves. L'école

grand plaisir du directeur. « Avec ce joli bâtiment, nous promettons en faire toujours bon usage pour que les enfants étudient dans de bonnes et meilleures conditions comme le gouvernement l'a toujours souhaité. L'autre site est restreint et



Inauguration des infrastructures scolaires à Adétikopé EPP Groupe D



Togolais, notamment des ingénieurs, des fiscalistes, des juristes, etc. et pour nous, c'est important que toutes ces compétences soient disponibles au Togo. Si le système éducatif est ce qu'il est, et a réussi à donner des résultats qu'on obtient au Togo grâce à cette compétence locale,

installée sur un premier site est devenu exigü pour rassembler tous les élèves au fil des années.

Un autre site a donc été acquis pour désengorger l'école. C'est sur ce nouveau site, situé non loin de l'ancien que le nouveau bâtiment a été érigé au

l'effectif est pléthorique. Mais avec l'aide de la mairie quand on a acquis ce domaine, et grâce à ce nouveau bâtiment, nous allons ramener un groupe ici pour libérer de la place pour les autres élèves de l'autre côté ».

Edy Alley

Togo

Mécanismes d'appui aux petites et moyennes entreprises

Il y a 3 ans, en novembre 2021, le gouvernement togolais a entrepris la révision de la charte des Très petites, petites et moyennes entreprises (TPME). L'adoption de cette charte s'inscrit dans la dynamique d'accompagnement des sociétés du secteur informel vers le secteur formel à travers des mécanismes d'appui.

Eu égard à l'importance qu'accorde le gouvernement à la réussite des réformes en général et celle de la réforme 4 (R4) de la Feuille de route 2025 en particulier, un décret portant création, attributions et organisation de l'agence de développement des Très petites, petites et moyennes entreprises a été adopté. Son objectif est de contribuer à l'amélioration des mécanismes d'accompagnement et l'appui de ces entreprises qui représentent près de 80% du tissu économique national.

Centres de gestion agréés pour une discipline financière

Un Centre de gestion agréé (CGA) est un organisme ayant pour objet de fournir aux entreprises industrielles, commerciales, artisanales, agricoles et de prestataires de services, une aide technique en termes de tenue de la comptabilité, de déclarations fiscales et sociales, d'élaboration des états financiers, de formation, d'information, de conseils et de coaching pour la prévention des difficultés économiques et financières de leurs adhérents.

L'adoption de ce projet de loi s'inscrit également dans la droite ligne des objectifs fixés dans la mise en œuvre de la Feuille de route gouvernementale 2025 dont un certain nombre d'actions a été initié pour appuyer les entreprises. Le nouveau texte de loi sur les CGA prend en compte les innovations de la directive de l'Uemoa devant permettre aux

CGA d'exercer également sous la forme de société de capitaux en plus de



Petite entreprise de couture

la forme d'association antérieurement prévue. De plus, ils pourront assister leurs adhérents ou clients, non seulement dans les domaines de la gestion et de la comptabilité, mais aussi en matière de fiscalité et du droit social.

Les autres innovations majeures du texte concernent la prévision de mesures incitatives telles que le bénéfice de subventions aux CGA de forme associative, l'institution d'une marge de préférence au profit des adhérents dans les procédures de passation des marchés publics, la possibilité donnée aux personnes morales d'être adhérents ou clients sous certaines conditions et la création d'une structure au sein de l'administration des impôts chargée du suivi et de l'encadrement des CGA.

La monnaie, pièce maîtresse de l'économie

Avec l'approbation du Parlement togolais en juin 2023, le Togo a ratifié

l'accord de coopération entre les États membres de l'Umoa et la France daté du 21 décembre 2019 en Côte d'Ivoire. Le nouvel accord stipule le retrait de tous les représentants français dans les organes de décision et de gestion de l'Umoa (Conseil d'administration de la Bceao, Commission

de la représentation nationale pour ratifier le nouvel accord qui vient remplacer l'Accord de coopération conclu le 4 décembre 1973 entre les gouvernements des États membres de l'Umoa et le gouvernement de la République française.

Le nouvel accord de

et de la gestion de crise. Le dernier titre (article 9 et 10) est consacré aux dispositions finales.

Ce nouvel accord est un profond réaménagement de l'accord de coopération monétaire qui a prévalu depuis le 4 décembre 1973. Il s'agit d'une avancée majeure réalisée dans l'intégration économique et monétaire des huit pays membres de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), en mettant en place les bases de leur adhésion à l'Eco, projet de monnaie unique de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao).

En effet, la création de la monnaie unique de la Cedeao est un des objectifs fondamentaux de cette Communauté, depuis sa création le 28 mai 1975. Son objectif est triple: améliorer les échanges entre les différents pays membres, renforcer la stabilité et la résilience des économies, puis impulser une croissance forte, durable et inclusive au niveau de la région.

«Substantiellement, trois décisions ont été prises à

bancaire et Comité de politique monétaire). Par ailleurs, dans l'optique de faire de la monnaie Eco, le fondement du dynamisme de l'Union économique ainsi que de la prospérité des populations des pays concernés, les plus hautes autorités de l'Union ont

coopération comprend un préambule et dix (10) articles répartis en cinq (5) titres. Le titre premier (article premier) est relatif aux définitions. Le titre II (articles 2 et 3) est dédié aux principes relatifs au rôle du Garant. Le titre III (articles 4 à 7) concerne



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances

souhaité conserver deux piliers clés de la stabilité monétaire de la zone. La loi a pour objet de solliciter l'autorisation

les relations entre le Garant et l'Uemoa. Le titre IV (article 8) prévoit les dispositions applicables au titre de la prévention

savoir: le changement du nom de la monnaie Franc CFA en Eco, lorsque les membres de l'Union intégreront la nouvelle

zone ECO de la CEDEAO ; l'arrêt de la centralisation des réserves de change DPBEP 2024-2026 s'est concentrée sur plusieurs points, notamment

moyenne 19,8% du PIB sur la période.



Franc FCFA

au Trésor français, la fermeture du compte d'opérations et le transfert à la Bceao des ressources disponibles dans le compte ; le retrait de tous les représentants français dans les organes de décision et de gestion de l'Umoa (Conseil d'administration de la Bceao, Commission bancaire et Comité de politique monétaire) », a expliqué le ministre de l'Économie et des Finances, Sani Yaya. Ainsi, la réforme en profondeur de l'accord de coopération monétaire liant les États membres de la zone à la France vise à permettre aux économies de l'Union de se préparer à l'Eco.

Plan budgétaire 2024-2026 : les recettes budgétaires augmenteraient de 12,9%

L'année dernière, l'Assemblée nationale a examiné le Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) pour la période 2024-2026. Ce document a été élaboré dans un contexte mondial marqué par un ralentissement économique et les conséquences de la crise russo-ukrainienne, ainsi que la montée des attaques terroristes dans la partie septentrionale du pays, ce qui pourrait avoir un impact important sur l'activité économique dans son ensemble. La présentation du

l'évolution de l'activité économique, la situation des finances publiques, les priorités et les choix stratégiques en matière budgétaire, la situation financière des organismes publics et l'analyse des risques budgétaires.

Sur le plan régional, l'Afrique subsaharienne a également connu un ralentissement économique, avec une croissance économique de 3,9% en 2022 contre 4,8% en 2021. Dans la Cedeao, le taux de croissance est passé de 4,4% en 2021 à 3,9% en 2022. Le Nigeria affiche une hausse de l'activité économique de 3,3% en 2022 contre 3,6% en 2021. Dans l'Uemoa, malgré le contexte de hausse des prix et des tensions géopolitiques internationales, la croissance économique de l'Union est estimée à 5,7% en 2022 contre 5,9% en 2021.

Les orientations et perspectives des finances publiques pour la période 2024-2026 reposent principalement sur les actions de la politique budgétaire et les hypothèses macroéconomiques. Les recettes budgétaires augmenteraient de 12,9% par rapport à 2022, passant de 1187,2 milliards en 2023 à 1223,9 milliards en 2024, 1298 milliards en 2025 et 1 429,3 milliards en 2026, représentant en

Les dépenses budgétaires atteindraient 1497,1 milliards en 2024, 1496,6 milliards en 2025 et 1 639 milliards en 2026, représentant en moyenne 23,3% du PIB sur la période. Les charges de trésorerie, comprenant les amortissements de la dette intérieure et extérieure, représenteraient en moyenne 7,5% du PIB sur la période. Les ressources de trésorerie passeraient de 689,4 milliards à 714,3 milliards et 776,8 milliards pour les années 2024, 2025 et 2025, soit une hausse moyenne de 6,2% sur la période.

Selon Sani Yaya, ministre de l'Économie et des Finances, l'économie

moyen de 6,9%.

Économie numérique : le Togo sur l'échiquier continental

Le Togo a franchi une étape majeure dans le domaine numérique avec l'adhésion à l'Union africaine des télécommunications, adoptée le 30 juin 2023 par les parlementaires togolais. L'Union africaine des télécommunications (UAT), créée le 07 décembre 1999 au Cap en Afrique du Sud, joue un rôle majeur dans la défense des intérêts des États africains au sein des instances de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Jusqu'à présent, le Togo avait le statut d'État observateur au sein de l'UAT, ce qui limitait sa capacité à influencer les décisions importantes concernant le pays.

Cina Lawson, ministre de l'Économie numérique et de la Transformation digitale, a salué l'adoption de ce projet de loi qui ouvre la voie à l'adhésion du Togo à l'UAT, ce qui permettra au pays de devenir membre à part entière. « En adhérant à l'UAT, le Togo quitte le statut d'observateur pour devenir un membre à part entière, ce qui lui donne le droit de solliciter le soutien de l'organisation pour faire valoir ses positions ou défendre ses intérêts au sein de

prospère et inclusif », a indiqué Cina Lawson.

Cette adhésion marque une étape significative pour le Togo, qui renforce ainsi son influence numérique sur la scène régionale et internationale. En ayant une voix forte au sein de l'UAT et de l'UIT, le Togo pourra contribuer activement aux décisions clés et aux politiques qui façonneront l'avenir des télécommunications dans le pays. Elle offrira également au Togo la possibilité de solliciter des postes au sein de l'UAT et de l'UIT, et de veiller au respect des règles relatives à la diffusion des émissions radiophoniques des autres pays sur le territoire togolais.

L'adhésion du Togo à l'Union africaine des télécommunications (UAT) ouvre également la voie à une coopération accrue avec d'autres pays africains, permettant des échanges d'expertise et de bonnes pratiques pour promouvoir le développement durable du secteur des télécommunications sur le continent. Le pays se positionne désormais comme un acteur clé dans le domaine des télécommunications en Afrique, prêt à exploiter pleinement les avantages de la connectivité et de l'innovation



Cina Lawson, ministre de l'Économie numérique

togolaise se porte bien comparativement aux autres pays de la sous-région. L'analyse du DPBEP 2024-2026 indique un taux de croissance

l'Union internationale des télécommunications (UIT). Le Togo rejoint ainsi la communauté des États partageant notre vision d'un continent connecté,

technologique pour stimuler le développement économique et social.

Attipoe Edem Kodjo

Leçon de vie

Le mariage est dur.
Le divorce est dur.
Choisis ta peine.

Être gros est dur.
Être en forme est dur.
Choisis ta bataille.

Être endetté est dur.
Être libre financièrement est dur.
Choisis ta lutte.

Être entrepreneur est dur.
Être employé est dur.
Choisis ton combat.

La vie n'est jamais facile, mais tu peux choisir la difficulté que tu préfères affronter chaque jour.

Fais les bons choix, car ils auront un impact sur le reste de ta vie.

On a demandé à un mari adultère pourquoi il n'arrive pas à se débarrasser de sa tchiza.

Il a dit laissez moi vous montrer quelque chose...

Il a sorti son téléphone et a envoyé le même message à sa femme et à sa tchiza :

Son message : Je t'aime bébé !

Réponse de sa tchiza : OH mon roi, tes messages font toujours fondre mon cœur et tu sais toujours quand et comment me faire sentir aimée. Je t'aime plus que tout, passe une journée bénie.

Réponse de sa femme : Viens avec du pain en rentrant.



La fille de ménage

La Fille de ménage voulait une augmentation de salaire et Madame voulait 3 raisons:

-Bonne : je fais mieux la cuisine que vous?
-Madame : qui t'a dit ça ?

-Bonne : votre mari

-Madame : OK, seconde raison

-Bonne : je peux faire le repassage des vêtements mieux que vous

-Madame : qui t'a dit ça

-Bonne : votre mari

-Madame : OK, et la troisième raison ?

-Bonne : je suis également meilleure au lit que vous !

Cette fois-ci, madame était très furieuse, tellement elle est choquée, elle va vers la porte, tourne la clé à double tour, elle va dans la chambre, mets son jogging, prends son foulard et attache aux reins... Elle reviens au salon dégage la table et tout ce qui peut gêner pour faire plus d'espace. Elle a le sang chaud et elle était prête à casser la figure de la bonne mais pose la dernière question:

-Madame : est-ce mon mari qui a dit ça ?

-Bonne : Non madame, c'est le chauffeur



qui m'a dit que je suis meilleure au lit que vous.

-Madame : parles doucement s'il te plaît j'augmenterai ton Salaire et ne dit rien à personne.

Histoire drôle

Un couple qui ne s'est jamais disputé en 25 ans de mariage. Un ami demande au mari: mais comment faites-vous pour ne pas vous disputer pendant tout ce temps? Le mari répond : tout a commencé quand nous sommes allés en lune de miel. Pendant la promenade à cheval ma femme est tombée, elle s'est relevée et a tapoté le cheval en disant : premier avertissement. Quelque temps après, elle est tombée

encore puis s'est relevée et dit : deuxième avertissement. La troisième fois qu'elle est tombée, elle a sorti une arme à feu, un pistolet, et a tué le cheval ; J'ai crié : " OH MAIS TU ES FOLLE !" Tu as tué le cheval. Elle m'a regardé méchamment et elle a dit : " PREMIER AVERTISSEMENT". Depuis ce jour nous vivons heureux et sans dispute. Ainsi dit, c'est le meilleur couple qui existe.

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07

MANNEQUINAT & HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCE; Tel: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCE; Tel: 92 27 91 66

SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD: Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)

RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA: Salle GYM TONIC.

COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»;

Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME);

Tél: 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine);

Tél: 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél: 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)

Tél: 22 40 04 99

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA, 1e étage) Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél: 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE: Tél: 22 22 66 11

TOGO TELECOM: Tél: 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél: 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél: 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»

Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss);

Tél: 90 04 76 60

GYM FIL «O» PARC (Agoè Nyivé); Tél: 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél: 22 71 49 70

7ème édition du Festival national des danses traditionnelles (FESNAD)

Apothéose marquée par une remise de prix aux participants

La finale de la 7ème édition du Festival national des danses traditionnelles (FESNAD) a été sanctionnée vendredi 10 mai par une remise de chèque, de trophée et d'attestation pour chaque groupe participant. Chaque troupe a empoché une enveloppe de 400 000 F CFA, après avoir rivalisé d'ardeur pour donner le meilleur d'elle-même. C'était sur la Scène Bella Bellow de l'Université de Lomé.

L'événement placé sous le thème « Ensemble portons le folklore national » a mobilisé à cette finale douze groupes notamment Assafo (Golfe), Toumewoe (Agoe Nyive), Adifo (Zio), Atchanhoun (Lacs), Atrikpé (Ogou), Akpesse (Danyi), Goro Goro (Tchaoudjo), Kpadja Assassa (Sotouboua) Halla (Binah), Tchimou (Kozah), Ngondé (Oti) et Komposiek (Tone).

Le ministre de la Culture et du Tourisme Dr Kossi Gbenyo Lamadokou est heureux pour le succès manifeste de cette finale pour deux raisons.

« La première c'est que cet événement se déroule le 26 avril que pour marquer la fête de l'indépendance de notre pays. Cette année, ça n'a pas été le cas parce que nous avons connu des échéances électorales qui nous amené à déplacer la date. La deuxième chose c'est que l'événement se tenait au Palais des congrès mais cette fois-ci, au regard de l'ampleur qu'il prend, nous avons voulu le ramener au cœur de la population. C'est ce qui justifie le choix de la scène Bella Bellow de l'Université de Lomé », a indiqué le ministre.

Une sélection de 3 à 4 groupes par région est prévue pour la 8ème édition.

Sur cet événement, le ministère de la Culture et du Tourisme a bénéficié du partenariat du Conseil de l'Entente.



Football togolais

Les clubs vers la création des sociétés sportives

L'organisation administrative, financière et technique des clubs de première et de deuxième division du Togo changera dès la saison prochaine. Dans une note circulaire le 10 mai dernier, la Fédération togolaise de football (FTF) a annoncé la mise en place d'une cellule d'accompagnement des clubs vers la professionnalisation.



Derby entre ASKO et ASCK

Conformément au décret n° 2023-116/PR du 20 octobre 2023, qui établit les règles pour la création de Ligues professionnelles au sein des fédérations, la FTF met en place cette cellule d'information et d'accompagnement pour aider les clubs à se transformer en sociétés sportives.

Cette initiative vise à encourager les clubs désireux de participer au championnat professionnel à adopter des démarches relatives aux normes professionnelles. Selon la note de la FTF, la participation au championnat professionnel exigera l'obtention d'une licence club. Cette licence nécessitera le respect d'un cahier des charges rigoureux couvrant divers aspects : sportif, infrastructure, personnel administratif, ainsi que financier et juridique.

La faitière du football togolais précisera ultérieurement le calendrier détaillé qui guidera les clubs à travers les différentes étapes de ce processus. Ledit processus prend en compte la création des sociétés sportives, l'obtention de la licence club et la convocation des assemblées générales extraordinaires de la FTF et de la Ligue de football professionnel du Togo (LFPT).

Attipoe Edem Kodjo

Football

La FTF table sur la saison en cours

Lors de sa réunion du 7 mai 2024, le Comité exécutif (Comex) de la Fédération togolaise de football (FTF) a pris une série d'orientations par rapport à la saison de football en cours.

En play-offs de la deuxième division, le Comex déplore les événements regrettables qui se sont produits pendant la rencontre entre Ifodjè et Etoile Filante comptant pour la 5e journée des play-offs de la D2. Il réitère son engagement indéfectible à combattre toute forme de conduite contraire à l'éthique sportive.

Pour le championnat national de football féminin, le Comité exécutif approuve le démarrage du championnat national de football féminin de première division le 29 juin 2024. Ce championnat se disputera en 2 poules avec une phase de play-offs.

Concernant la phase finale du Championnat d'Afrique de football scolaire, l'exécutif du football togolais prend connaissance de l'avancée des préparatifs de la sélection féminine scolaire U15 du Togo qui prend part à la phase finale prévue à Zanzibar en Tanzanie, du 21 au 24 mai 2024.

Le processus de professionnalisation du football togolais est également à la table. Le Comex approuve le planning des diverses activités à mener dans le cadre du processus de mise en place de la ligue de football professionnel du Togo ainsi que du budget de la première saison. Le championnat professionnel est prévu pour démarrer en septembre 2024. En ce qui concerne l'ouverture des centres de perfectionnement TDS, la FTF se réjouit du démarrage

des activités des centres de perfectionnement U15 Filles et U13 garçons et félicite son président pour toutes les dispositions prises pour mener à bien ce projet phare de la FTF.

Envers l'arbitrage, le Comité exécutif de la FTF donne son aval à l'initiative du président visant à organiser une réunion d'échange avec les arbitres des divisions 1 et 2, la Commission centrale des arbitres et le département de l'arbitrage. L'objectif est de discuter de la question de l'intégrité, de l'importance de leur rôle dans le bon déroulement des compétitions nationales et d'aborder les défis rencontrés lors de l'accomplissement de leurs fonctions.

Le Comex instruit le secrétariat général de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter le calendrier du championnat de première et deuxième divisions. Il a également pris connaissance de la note circulaire de la CAF relative au processus d'octroi de Licence aux clubs, exigences pour les entraîneurs, et normes des stades pour les compétitions interclubs masculines 2024/25.

Pour ce qui est du championnat national de troisième division, la FTF demande instamment à la Ligue Lomé-Golfe de finir son championnat intra ligue et de lui communiquer la liste des clubs qualifiés pour prendre part au championnat national de D3.

Le Projet Fifa Football for Schools, le Comex prend connaissance de l'avancement des préparatifs. L'atelier de formation des éducateurs sous la direction des experts de la Fifa est prévu à Lomé les 22 et 23 mai 2023, suivi du festival de lancement le 24 mai 2024.

Le Comité exécutif prend connaissance des résultats des tests IRM des joueurs de la sélection nationale des moins de 17 ans, effectués sous la supervision du médecin de la CAF et recommande au staff technique de ne prendre que des joueurs éligibles et médicalement aptes. Il encourage joueurs et membres de l'encadrement technique à donner le meilleur d'eux-mêmes pendant le tournoi U17 de l'UFOA B afin de se qualifier pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations.

Pour l'Équipe nationale senior, le Comex prend connaissance des doléances de l'encadrement technique de l'équipe nationale A, dans le cadre des préparatifs des matches Togo vs Sud Soudan et RD Congo vs Togo des 5 et 9 juin comptant pour les 3e et 4e journées des éliminatoires de la Coupe du monde de la Fifa United 2026. Il recommande par ailleurs au président de faire prendre toutes les mesures nécessaires pour le bon déroulement de ces matches.

Source: fttogo.com

Football professionnel

La CAF outille ses membres dont le Togo

L'une des conditions de la professionnalisation des clubs africains est l'obtention d'une licence club de la CAF. Fin mars dernier, les représentants des fédérations membres ont été outillés afin servir de points focaux. La Fédération togolaise de football a été représentée à cet atelier régional par son Manager des Licences Clubs, Christ Amouzou.

L'atelier régional de Licences des clubs de la Confédération africaine de football (CAF), qui s'est tenu du 22 au 26 avril à Nouakchott, en Mauritanie, a été un moment important de collaboration et d'échange entre les différentes associations membres de la CAF.

Le séminaire a réuni des représentants de plusieurs pays francophones, dont la Mauritanie, le Maroc, le Sénégal, le Mali, le Togo, le Bénin, la Tunisie, la Guinée équatoriale, le Gabon, la

RD Congo, le Congo et le Burkina Faso, pour discuter des meilleures pratiques et des défis liés au système de licences des clubs (CLOP).

L'atelier avait pour objectif de renforcer les capacités des participants sur l'utilisation de la plateforme CLOP pour la procédure d'octroi de licences, l'examen de l'état de mise en œuvre du système dans les compétitions nationales, et une formation pratique à l'inspection des stades. Ces sessions ont permis aux représentants des

fédérations de mieux comprendre les exigences de la CAF et de renforcer les capacités des clubs à respecter ces normes.

réseautage entre les participants, permettant une meilleure collaboration transfrontalière entre les fédérations. Le partage

approches à adopter.

L'importance de cet atelier résidait aussi dans sa capacité à préparer les fédérations à communiquer efficacement les décisions de licences avant la date limite des engagements pour les compétitions de la saison prochaine, assurant ainsi une participation bien régulée. Les participants, dont Christ Amouzou de la FTF, sont repartis mieux équipés pour faire face aux défis de la gestion des licences de clubs, avec une vision claire des étapes à suivre pour conformer leurs pratiques aux normes continentales.



Photo de famille du séminaire

En plus des sessions théoriques, l'atelier a offert des moments d'échange direct et de

des réussites et des défis spécifiques à chaque pays a enrichi la compréhension collective des meilleures

Attipoe Edem Kodjo

Partenariat entre l'ambassade de France et le secteur privé togolais

Vers une facilitation pour les échanges en matière de visas professionnels

Pour faciliter les échanges en matière de visas professionnels pour la France et l'espace Schengen, l'ambassade de France au Togo a signé un partenariat avec les principales organisations patronales et consulaires du Togo. Le partenariat a été signé ce 10 mai 2024 à Lomé, et rendu public à travers un communiqué.

C'est au total 6 organisations du secteur privé qui vont désormais bénéficier des facilités qu'offre ce partenariat pour effectuer des voyages d'affaires en France ou dans l'espace Schengen. Il s'agit notamment du Conseil national du patronat (CNP) du Togo, de l'Association des grandes entreprises du Togo (AGET), de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), de l'Union des Chambres régionales de Métiers du Togo (UCRM), d'EUROCHAM Togo, et du Comité Togo des Conseillers du Commerce extérieur de la France. Les premiers responsables de ces organisations ont paraphé avec l'ambassadeur de France au Togo, Augustin Favereau un partenariat destiné donc à faciliter les échanges dans le

cadre de la délivrance des visas professionnels pour la France et l'espace Schengen.

Ce partenariat consiste à fluidifier le processus d'instruction des demandes de visas professionnels, en installant une « file rapide » dans le processus d'instruction des demandes de visas professionnels, lorsque le demandeur est salarié d'une entreprise référencée par l'une des organisations partenaires. Il va également permettre la mise en place d'une « messagerie directe » entre la Section consulaire de l'ambassade de France au Togo et chaque organisation partenaire. Ceci, en cas de difficultés particulières sur un dossier ou lorsque le Service des visas a besoin d'un renseignement lors de l'instruction d'une



L'ambassade de France au Togo a signé un partenariat avec les principales organisations patronales et consulaires du Togo, ce 10 mai 2024 à Lomé

demande. Ce dispositif contribuera à fluidifier les déplacements professionnels en France

des dirigeants, cadres et salariés d'entreprises implantées au Togo. Il va également renforcer les

liens et les partenariats économiques entre les deux pays.

Edy Alley

BULLETIN D'ABONNEMENT



Vous êtes un **annonceur**, un **privé**, une **agence conseil** en communication ou un **homme d'affaires**? Vous avez besoin d'une communication dans le journal **Togo Matin**?



BP: 30117 Lomé-Togo
Tél: 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail: atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
tw: @togomatin1

Abonnez-vous au journal quotidien **TOGO MATIN** !

Souhaitez-vous vous abonner au journal Togo Matin ou l'offrir à un (e) ami (e) ou à vos proches?

Nom ou raison sociale:
Profession ou activité:
Adresse: / BP:
Tél: / E-mail:

► **Je m'abonne**

01 Abonnement mensuel: 5.000 FCFA

02 Abonnement trimestriel: 15.000 FCFA

03 Abonnement semestriel: 20.000 FCFA

04 Abonnement annuel: 40.000 FCFA

#OseViserLoin

Rejoins le MOOVement sans changer de numéro !

e-Sim 4G+



Transfert
international



G-COM

Un monde nouveau vous appelle.

Moov
Africa

